Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 493

Artikel: Nuremberg septembre 1946
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016423

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VALAIS

Le chanoine, la messe et le grand air

Valais: si on parlait d'autre chose que du procès Savro? Par exemple de cette circulaire envoyée à la fin du mois de janvier par le directeur du Collège de Bagnes aux parents des élèves de "deuxième" et de "troisième".

Madame, Monsieur,
La retraite annuelle de votre enfant va commencer le 26 mars pour les troisièmes et le 23 avril pour les deuxièmes.
Avec l'aide de vos prières, nous espérons réussir à nouveau cette riche expérience spirituelle et humaine, si importante à ce carrefour de la vie.
La cérémonie de clôture des retraites aura lieu le samedi 28 avril à 15 heures à Châble (il n'y aura pas de cérémonie pour la retraite des troisièmes).
Les parents sont cordialement invités à vivre avec nous cet instant solennel (messe dominicale).
Le programme de chaque journée est étudié en vue d'assurer un formation à la fois spirituelle et physique, dans le cadre de ces hauts-lieux de la prière et de la réflexion, et des exigences dépouillantes de la montagne.
La responsabilité des camps incombe aux supérieurs respectifs des deux hospices avec la collaboration de quatre prêtres, des maîtres, des maîtresses, des guides et des moniteurs.
Tous les participants bénéficient d'une subvention de l'Etat (Jeunesse et Sports) et des Communes de Bagnes et de Vollèges.
La semaine est obligatoire *(ce n'est pas nous qui soulignons. Réd.) (règlement d'Etat du 27.4.77). Seul un certificat médical pouvant justifier une absence à l'école est admis comme dispense. Les frais de participation sont réduits par les subventions et un fonds d'aide discrète est prévu.*
Le programme prévoit l'occupation complète de chacun même de ceux et celles qui ne font pas de ski.
Les subventions de l'Etat (Jeunesse et Sports) étant diminuées du tiers à cause de la récession, nous sommes obligés d'augmenter nos prix de Fr. 5.—. Prix du camp: Fr. 80.— pour les filles de deuxième, Fr. 75.— pour les autres. Pour les familles où il y a deux enfants ou plus, le ou les cadets paient Fr. 40.—.

Nul besoin de commenter longuement ce texte rédigé par le chanoine R. Donnet-Monnay: on constatera qu'en cette année de l'enfant 1979 sous nos latitudes aussi, il reste quelques progrès à faire vers la reconnaissance de la liberté de conscience, par exemple!

Une "semaine obligatoire": le chanoine en question n'a donc pas mis d'eau dans son vin, lui qui précisait l'an passé, interpellé par des parents inquiets de la mise sur pied d'une "retraite" du même acabit: "La semaine n'est pas une semaine de vacances mais une semaine scolaire et donc tout le monde doit y participer. Si pour des raisons personnelles, il ne veut ou ne peut suivre la retraite, l'élève est pris en charge au collège avec un programme de travail organisé pour lui".
Cette fois-ci, pas trace de la moindre alternative à cette célébration religieuse organisée sous le double signe de l'école obligatoire et des sports: on prend même soin d'invoquer un "règlement d'Etat" pour se prémunir contre tout reproche d'intolérance.

Dans ces conditions, on appréciera mieux les lignes que le dit chanoine assénait à ses contradicteurs dans "Le Confédéré" (30.6.78) en guise de conclusion alors qu'était déjà mise en doute l'opportunité de telles manifestations: "(...) La contestation construit le monde quand elle est basée sur le respect, mais lorsqu'elle devient une manière d'assouvir sa rogne en semant la zizanie, la justice et la paix disparaissent, formant une procession de souffrances que nous ne connaissons que trop".
En définitive, sommes-nous ici si loin du climat qui a permis l'"affaire" Savro?

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Nuremberg septembre 1946

Je vois cité par la "Tribune-le-Matin" un papillon que j'ai pu lire ici et là:
"Holocauste": Vérité ou mensonge?
Saviez-vous que les faits décrits dans ce film immonde ne reposent sur aucune réalité historique?
Saviez-vous qu'un historien français, le professeur Faurisson, a prouvé qu'il n'y a jamais eu de chambres à gaz en Allemagne?
Savez-vous que les Juifs sionistes veulent surtout réactiver la haine anti-allemande, afin d'empêcher la prescription des "crimes de guerre" et continuer d'empocher des "réparations" vitales pour la survie d'Israël?
Saviez-vous que la fable des six millions (de Juifs assassinés) a été largement réfutée par les historiens Rassinier, Butz, Harwood, Valendy?
Si vous voulez en savoir plus, commandez: "Six millions de morts le sont-ils réellement?" Etc.

Je suis arrivé à Nuremberg au mois de septembre 1946. Le procès international contre les grands chefs touchait à sa fin. Tout de même, j'ai entendu la déposition de K. Hoess, chef du camp de concentration d'Auschwitz. Et il est bien vrai qu'il niait les six millions, ou plus exactement les trois millions et demi de vic-

times dont l'acte d'accusation prétendait qu'il était responsable: *deux* millions et demi, disait-il.
(Et plus tard, devant le tribunal polonais qui le condamna à mort, il maintint ce chiffre — comme il devait le maintenir dans ses *Carnets,* publiés après sa mort: *Der Kommandant von Auschwitz spricht.)* Deux millions et demi, et non pas trois millions et demi (pour le seul Auschwitz). Et d'expliquer toutes les difficultés qu'il avait eues à faire fonctionner les chambres à gaz, dont le "rendement" avait tout d'abord laissé à désirer.
Le grand procès touchait à sa fin et les Américains préparaient les procès qui devaient suivre dans leur zone. J'ai eu dans les mains les lettres et les *memoranda* de Victor Bracke, haut dignitaire nazi. Et il est encore vrai qu'il était opposé au massacre des Juifs et des Tziganes. Son idée était de les stériliser, autant que possible sans qu'ils s'en doutent, au moyen de rayons auxquels ils auraient été soumis au cours d'un interrogatoire d'identité. Malheureusement, il semble que la chose n'était pas réalisable, pratiquement. En tous cas, il ne parvint pas à imposer son point de vue et se rallia à l'"Endlösung".
J'ai eu entre les mains les lettres qu'échangèrent Reichsführer der SS Himmler et le docteur Rascher, médecin-chef du camp de concentration de Dachau: expériences diverses, "freezing expériments" où les sujets choisis étaient gelés pour être ranimés ensuite au moyen d'eau chaude ou en les couchant entre deux prostituées — moyen peu efficace, selon Rascher (dont la femme, Mimi Rascher, était la secrétaire et la maîtresse de Himmler), quoique certains patients se soient montrés capables d'avoir des rapports sexuels avec les filles, pour le plus grand amusement des observateurs. Expérience consistant à administrer pour tout breuvage de l'eau de mer (et comme les médecins expérimentateurs étaient par ailleurs des imbéciles, aucune de ces expériences ne donna le moindre résultat utilisable).
J'ai fait la connaissance de Wolfgang Ludwig Brandt, dont les grands-parents furent envoyés dans les chambres à gaz — ces derniers, soit dit en passant, après avoir en vain tenté de se réfugier en Suisse, refoulés selon les directives du Dr. Rothmund, chef de la Police fédérale... (la seule chose que l'on pourrait dire à la décharge des nazis: leurs complices furent nombreux et leurs émules innombrables, dans la plupart des pays du monde, à telle enseigne qu'il faut un oeil remarquablement attentif pour distinguer entre un "goulag" et un KZ, entre Katyn et Oradour, entre les massacres de Dresde, de Hambourg ou de Hiroschima et ceux de... je laisse à chacun le soin de compléter selon ses préférences!)

J.C.

NB. Rappel. En attendant la projection de "Holocauste" sur les chaînes de télévision suisses, assortie de documents sur la situation des juifs dans notre pays et l'attitude officielle à leur égard pendant la guerre, on peut lire (ou relire) avec profit les deux cents pages consacrées par Jacques Pilet au "crime nazi de Payerne" ("le 16 avril 1942, un marchand de bétail, juif, disparaît lors de la foire de Payerne; on le retrouve, découpé en morceaux, dans des "boilles" immergées dans le lac de Neuchâtel: Arthur Bloch a été assassiné par un groupe de nazis dont le chef voulait ainsi témoigner de son attachement à l'Allemagne hitlérienne qui menaçait d'envahir la Suisse"). La précision de l'enquête menée par l'auteur permet de se faire une idée du climat régnant en Suisse romande pendant cette période (référence exacte: "Le crime nazi de Payerne", éditions Pierre M. Favre, 1977). En annexe, une bibliographie d'une dizaine de titres utiles pour "creuser le sujet". (Réd.)

RECU ET LU

Les maîtres des maîtres

"Si les maîtres n'ont pas le droit de sévir contre leurs élèves, de quelque rang qu'ils soient, quel homme de cœur pourrait s'acquitter de cette fonction? Ne laissez pas prendre à votre fils l'habitude de se plaindre de ses maîtres à tout propos auprès de vous et ne soyez pas trop vite ému de ses doléances. La jeunesse, vous le savez, est inconsidérée et irréfléchie; à ceux que les années ont rendu sages, il appartient de la diriger. Chez les Lacédémoniens, il était d'usage que si les enfants se plaignaient auprès de leurs parents d'avoir été châtiés par d'autres, les parents leur infligeaient une autre correction. Si nous avions à faire à des tyrans nous pourrions craindre à bon droit pour nos enfants ; mais de maîtres chrétiens, nous pouvons attendre une conduite chrétienne à tous les égards".
A travers, entre autres, cette citation de Viret (lettre à Nicolas de Watteville, de Berne, dont le fils s'était plaint de la sévérité de Mathurin Cordier) et par le biais d'un historique de l'école, de Luther à Viret, "L'Educateur", organe hebdomadaire de la Société pédagogique romande (adresse utile: Imprimerie Corbaz, Planches 22, 1820 Montreux) trace dans les grandes lignes le portrait de "l'enseignement au lendemain de la Renaissance" de Genève à Fribourg. Au moment où la réforme scolaire est à l'ordre du jour un peu partout en Romandie, une façon de remonter aux sources!
— Dans le dernier magazine du "Tages Anzeiger", le premier volet d'une enquête menée sous le titre "Qu'est-ce qui est permis, qu'est-ce qui est défendu?". Cette semaine, les fêtes: l'auteur, Markus Eberhard, maître primaire, journaliste libre à ses heures, fait le point des dispositions légales en la matière (dans les communes zurichoises et en particulier dans la ville de Zurich).
— Dans le supplément hebdomadaire de la "Basler Zeitung", pour illustrer un article sur le racisme à l'école, deux pages de photographies admirablement précises et révélatrices de dessins, gravures et annotations diverses qui font le charme des bancs et des tables d'écoliers.